

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 14 août 1956.

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

QUESTION

Pour le mardi 14 août 1956.

Par l'honorable sénatrice Fergusson—
8 août,—Qu'elle s'enquerra du Gouvernement—

1. Le Gouvernement s'est-il occupé de déterminer si oui ou non les Provinces favorisent la ratification de la Convention des Nations Unies sur les droits politiques des femmes?

2. a) Le Gouvernement a-t-il en aucune manière pris contact avec quelque Gouvernement provincial relativement à la Convention des Nations Unies sur les droits politiques des femmes?

b) Dans le cas affirmatif, quelle a été la réponse?

3. a) Si aucune démarche n'a été entreprise par le Gouvernement, une prise de contact ou une demande de renseignements relativement à la Convention des Nations Unies sur les droits politiques des femmes de la part du Gouvernement a-t-elle été effectuée par quelque Gouvernement provincial?

b) Dans le cas affirmatif, quelles provinces ont effectué ce contact ou cette demande de renseignements?

4. Si rien n'a été fait soit par le Gouvernement fédéral ou par les Gouvernements provinciaux aux fins d'obtenir la faculté de ratifier cette Convention par les Provinces, le Gouvernement a-t-il néanmoins l'intention d'agir en la matière?